

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
8 – 2022 / N° 1**

Envoyé en préfecture le 29/10/2022
Reçu en préfecture le 29/10/2022
Publié le 29/10/2022
ID : 026-212603054-20221027-8_2022_1-DE

SEANCE du 27 OCTOBRE 2022

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 13
VOTES : Contre : 0 Pour : 13 Abstention : 0
Date de la convocation : 20.10.2022

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-sept octobre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, BROCHIER Nicolas, VIALATTE Jacky, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, MANENT Corinne, MINDER Pascale, REBOUL Gregory.

Absents excusés : ROUZET Christelle donne procuration à BONNET Annick
LAMBERT Daniel donne procuration à CARMICHAEL Benoit
LASSAGNE Cécile donne procuration à BROCHIER Nicolas
VIAL Anne- Claire

Objet : Dégâts d'orages : Travaux chemin de la Petite Lauze et demande de subvention au Département

Suite aux fortes pluies du 07/09/2022, de nombreux dégâts ont été constatés sur le domaine communal.

Il est nécessaire de faire intervenir une entreprise pour la réfection du chemin de la Petite Lauze fortement dégradé lors des orages.

Le bureau propose de retenir la proposition de l'entreprise COLAS pour 34 703.00 € HT et de demander une subvention sur les dégâts d'orage au Conseil Départemental (40%).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** la proposition de l'entreprise COLAS pour 34 703.00 € HT.
- **ACCEPTE** de demander une subvention au Conseil Départemental (40%).

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roublon, le 29/10/2022

Le Maire

Hervé ANDEOL



Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 29/10/2022
Et de la réception en Préfecture le 29/10/2022

Le Maire

